

point quelconque de la carte géographique, alors que c'est l'aventure de gens qui ressentent profondément l'injustice, de gens qui vivent d'espoirs intenses, qui ont des aspirations et des raisons de croire que le monde qui les entoure ne les a pas jugés à leur juste valeur ni ne leur a témoigné beaucoup de compassion et d'attention. Si l'on regarde toutes ces souffrances humaines, on n'a pas à se surprendre que certaines des réactions soient entachées de violence et, bien entendu, comme c'est toujours le cas lorsqu'on a recours à la violence et au terrorisme, on se fait plus de tort que de bien.

De plus en plus de gens croient qu'il faut créer une Palestine libre. Mais au moment où ce mouvement attire quelque peu à soi l'opinion publique, quelqu'un commet un crime, on détourne un avion, et alors cet incident fait plus de tort à la cause que si on avait procédé avec modération. Bien sûr, c'est la leçon que les extrémistes n'apprennent jamais, qu'ils exercent leur activité au Moyen-Orient, en Extrême-Orient ou n'importe où ailleurs. Mais j'ose espérer qu'il n'est pas trop tard pour que nous regardions avec un peu plus d'expérience et un peu plus de compassion le problème de la Palestine. On aurait tort de croire que tous les dirigeants palestiniens sont enclins à la violence.

Je serais porté à croire que le Canada, qui s'est toujours intéressé à l'UNWRA, qui était au nombre de ceux qui ont voté en faveur de la constitution de l'État d'Israël,—et, j'ajoute que l'État d'Israël a droit à l'existence aujourd'hui comme le jour où nous avons donné notre accord,—ne doit plus se contenter des anciennes méthodes. En notre qualité de Canadiens, nous ne pouvons permettre que cette situation persiste au Moyen-Orient et entraîne une conflagration qui nous engloierait tous. Les grandes puissances s'en mêlent. Des animosités séculaires entrent en jeu. Tout est prêt pour mettre le feu à la poudre. Il ne nous appartient pas de chercher refuge à l'ombre de la légalité et de nous laver les mains de toute l'affaire. Ce n'est pas l'affaire d'autrui. Elle nous concerne, et j'aimerais voir le Canada prendre les devants. Prenons en main le sort des réfugiés et décidons que la situation ne peut durer d'année en année, que nous devons recourir à des mesures draconiennes, peut-être difficilement applicables, en vue de remédier, du moins dans une certaine mesure, à tant de souffrances infligées à un si grand nombre d'exilés de la Palestine. Il ne sera pas facile d'en sortir, mais il faut sûrement trouver une solution.

Monsieur l'Orateur, nous sommes ici, en tant que représentants de nos provinces et de nos circonscriptions, pour tâcher par tous les moyens de porter à l'attention de la Chambre certains des importants problèmes auxquels font face nos gens, et de mettre en avant des suggestions propres à profiter aux régions que nous avons l'honneur de représenter. C'est ce que nous essayons de faire tout au cours de la session, et je compte presser le gouvernement pour qu'il s'occupe de différentes questions, car il n'a pas fait pour l'Île-du-Prince-Édouard tout ce qu'il aurait dû faire, selon moi. Et si jamais il se décidait à agir, je consacrerai alors toutes mes énergies à trouver d'autres choses à accomplir.

Monsieur l'Orateur, nous revenons toujours à la question du transport. Les premiers représentants de l'Île-du-Prince-Édouard à venir ici parlaient déjà du transport, et nous en parlons toujours. C'est presque un réflexe conditionné. Je ne prétends pas que le plus important pro-

blème de l'île est celui de l'état de l'aéroport de Charlottetown, mais je pense qu'il s'agit là d'un problème hautement prioritaire. Nous avons un des meilleurs services commerciaux aériens du pays. On peut se rendre de Montréal à Charlottetown confortablement en une heure et quart, grâce à un service impeccable de la compagnie Eastern Provincial Airways. Le retour s'effectue dans les mêmes conditions et l'on nous sert une délicieuse collation où l'on retrouve les pommes de terre de notre île et tout ce qui les accompagne, ce qui rend les choses encore plus agréables. A la suite de nos multiples demandes, monsieur l'Orateur, le ministre a pris les dispositions nécessaires pour que son ministère fasse agrandir l'aérogare. Il est magnifique, c'est certain, mais l'espace est loin de suffire, et cela n'a rien à voir avec le nombre de ceux qui viennent accueillir leurs amis ou leur faire leurs adieux. En d'autres termes, pour dire les choses simplement, c'est beaucoup trop petit.

La croissance de l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard repose en grande partie sur le tourisme. L'agriculture, les pêcheries, nous pouvons les améliorer, mais la chose que nous pouvons le mieux développer, c'est le tourisme, et il y a de plus en plus de personnes qui viennent visiter l'île. Il y a tant de Canadiens et d'Américains qui viennent à l'Île-du-Prince-Édouard qu'il me sera impossible de perdre mes illusions sur eux. Nous sommes ravis de les accueillir mais nous voulons leur offrir du confort, et je pense que c'est au gouvernement de nous donner au moins un bon aéroport, à défaut d'une chaussée. J'ai en haute estime le ministre des Transports (M. Jamieson), monsieur l'Orateur, et je lui ferai parvenir demain le texte de mon discours, accompagné d'une lettre dans laquelle je lui dirai encore une fois que je fais appel à lui, honorable et savant docteur en droit et en bien d'autres disciplines, pour considérer nos besoins à Charlottetown et y donner immédiatement une suite favorable.

J'ai quelque chose à dire à un autre ministre. Il s'agit du secrétaire d'État (M. Pelletier). C'est lui qui dans une grande mesure est responsable de la création à Charlottetown l'année dernière d'une prétendue auberge de la jeunesse. J'ai essayé de l'aider cet été en lui écrivant lorsque j'ai vu qu'il avait des difficultés, mais il ne m'a pas été possible de prévenir certaines d'entre elles. Je suppose que la tradition au Canada, lorsqu'il s'agit d'établir une auberge de jeunesse, est de choisir des casernes militaires quasi abandonnées et de les mettre à la disposition des jeunes de passage. C'est une excellente chose, étant donné que nombre de jeunes Canadiens sont chômeurs, ce qui, je crois, est odieux; il n'y a rien de mal à ce qu'ils voyagent d'un bout à l'autre du pays. J'en connais un grand nombre. Je vis dans l'Île-du-Prince-Édouard entre Borden et Charlottetown et j'ai fait monter dans ma voiture toutes sortes de jeunes gens qui arrivaient en ville ou qui en sortaient, et la plupart étaient d'excellents jeunes Canadiens.

● (3.30 p.m.)

Néanmoins, le secrétaire d'État (M. Pelletier) a commis la grande maladresse d'établir une maison d'accueil sans consulter les dirigeants de Charlottetown ou ceux de l'Île-du-Prince-Édouard. Lorsqu'il s'est agi de choisir ceux qui la dirigeraient, au lieu de désigner quelqu'un